

Cher conseiller,

J'ai découvert avec surprise, grâce à la campagne "Investir dans le cartel militaire birman : #QueFinanceVotreBanque", que ma banque investit dsoutient des entreprises en affaires avec le cartel militaire birman. Depuis le coup d'Etat militaire du 1^{er} février 2021, la situation ne cesse pourtant de s'y dégrader et les violations de droits humains y sont quotidiennes : l'armée fait la guerre à son peuple, utilisant tous les moyens à sa disposition, comme en atteste les multiples bombardements aériens de civils et les milliers de prisonniers politiques.

Un premier rapport publié le 28 juillet 2021 - « Investing in the Military Cartel : 19 international banks invest over US\$65 billion in companies linked to Myanmar junta and atrocities » - vous avait pourtant alerté sur les risques de ces investissements bancaires auprès d'entreprises en relation avec l'armée birmane et générant des profits à son bénéfice. Cela ne semble pas avoir entraîné un désinvestissement total de votre part.

Par ailleurs, la majeure partie de ses investissements sont liés aux énergies fossiles, dont l'impact négatif sur notre environnement à tous est désormais connu et documenté. Le rapport cible 22 entreprises, dont 12 dans le secteur des énergies fossiles, 3 dans l'armement et 2 dans les télécommunications, appliquant notamment des méthodes de surveillance au profit de la dictature militaire.

Les banques ont la responsabilité, en vertu des principes directeurs de l'OCDE et des principes directeurs des Nations unies, d'user de leur influence pour s'assurer que les entreprises dans lesquelles elles investissent agissent de manière responsable, et de se désengager si ces entreprises ne le font pas. Un devoir qui s'applique en droit français au titre de la loi sur le devoir de vigilance et que vous avez, pour l'instant, failli à appliquer pleinement face à la crise birmane, qui n'est d'ailleurs même pas citée dans votre plan de vigilance.

Mais avant même toute considération quant à la légalité de vos investissements, c'est le manque de considération éthique qui m'atterre. Être votre client signifie, à l'heure actuelle, soutenir par mes dépôts et frais bancaires des entreprises dont la recherche de profits a anéanti toute valeur d'humanité et de responsabilité sociale.

Je vous écris donc aujourd'hui pour vous demander de désinvestir, urgemment, des entreprises faisant des affaires avec le cartel militaire birman. Vous avez été informé des risques humains et environnementaux portés par ces entreprises en lien direct avec la junte birmane, depuis presque deux ans, et vous avez pourtant choisi, ne serait-ce qu'en partie, de les ignorer.

En tant que client de votre banque, je ne veux pas soutenir ces investissements et j'espère être informé rapidement de votre désinvestissement de ces entreprises liées aux militaires birmans, ainsi que de l'établissement d'une politique d'investissement reposant sur une réelle éthique.

Bien à vous,

